

TÉLÉMEDECINE ou plutôt TÉLÉRÉGULATION



Devant la pénurie de médecin, la commune des Vallées de la Vanne a décidé de proposer aux habitants du bassin de vie, un espace de téléconsultation situé au Jardin de l'Erable 1 rue de l'Eglise à Vareilles (Les Vallées-de-la-Vanne).



Cette solution ne remplace pas, bien sûr, la présence du médecin sur le territoire. Elle a uniquement pour but de faire de la « **télérégulation** » ou de la « **bobologie** » pour éviter, essentiellement, d'engorger les services d'urgence.

Lors de la consultation, vous serez mis en relation avec un véritable médecin que vous verrez et avec qui vous pourrez discuter.

Le médecin disposera des instruments suivants : stéthoscope, tensiomètre, oxymètre, otoscope, tensiomètre, dermatoscope, et thermomètre.

A la fin de la consultation il pourra vous délivrer une ordonnance ou les prescriptions nécessaires à votre état

(redirection vers un spécialiste par exemple).

Utiliser l'espace de télémedecine c'est très simple :

- Prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13h 30 à 18 heures au **03 73 74 97 44**.
- Aller au jour et à l'heure dite au Jardin de l'Erable 1 rue de l'Eglise à Vareilles (Les Vallées-de-la-Vanne)
- Pensez à vous munir
 - o De votre carte vitale
 - o De votre téléphone portable
 - o De votre adresse mail
 - o De votre carte bleue pour payer le ticket modérateur (7 € 50)
 - o De votre masque
 - o De votre dernière ordonnance si vous voulez la faire renouveler (moins d'un an)
- Une personne vous aidera à vous connecter, puis vous laissera seul face au médecin. Si vous l'appellez, elle pourra vous aider si vous éprouvez des difficultés lors de la consultation.

La télémedecine ne répond pas aux urgences.

Un seul numéro : le 15